

Le Livret A, détenu par 46 millions de personnes, pilier de l'épargne populaire, a permis de financer les logements sociaux de notre pays. Cette épargne défiscalisée est en effet centralisée par la Caisse des dépôts et consignations qui accorde, aux organismes qui construisent ces logements, des prêts compatibles avec des loyers modérés. Elle doit permettre aujourd'hui de répondre à l'augmentation de la construction sociale.

Le Livret A contribue à l'accessibilité bancaire de ceux qui ne peuvent avoir un compte bancaire, personnes en situation d'exclusion ou éloignées des guichets bancaires : c'est le cas de zones rurales ou de quartiers en difficultés.

Le Livret A et sa centralisation sont au cœur de l'épargne populaire et de sa protection, mission historique de la Caisse des dépôts. La situation des marchés financiers montre que cette préoccupation n'est pas dépassée.

Le Gouvernement a déposé un recours contre une décision de la Commission européenne demandant l'ouverture de la distribution du Livret A, jusqu'alors réservée à La Poste et aux Caisses d'épargne, à d'autres réseaux bancaires.

Ne réformons pas le Livret A dans la précipitation

Aujourd'hui, il annonce une réforme profonde et immédiate du système : généralisation de la distribution du Livret A, fin de sa centralisation complète, réforme de la gestion des fonds d'épargne et du financement du logement social. La rémunération du Livret A pourrait être moins attractive, il perdrait son rôle d'accessibilité bancaire, et le rôle de la Caisse des dépôts serait modifié.

Nous exprimons notre plus vive inquiétude de voir lancer, dans l'urgence, une réforme aussi profonde.

L'avenir de l'épargne populaire et du financement du logement social mérite au contraire une véritable réflexion et un

large débat public, tant ce système qui lie épargne populaire et solidarité par le logement touche au cœur de notre démocratie.

Le Président de la République a posé lui-même des conditions strictes à toute ouverture de la distribution du Livret A. Ces conditions appellent l'étude de l'ensemble des solutions alternatives. En conséquence, dans le cadre du maintien du recours de la France,

Nous demandons au Président de la République et au Gouvernement d'organiser l'examen serein et approfondi de l'avenir du financement du logement social et de l'épargne populaire.

Claudy Lebreton, Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF) • Jacques Pélissard, Président de l'Association des Maires de France (AMF) • Alain Rousset, Président de l'Association des Régions de France (ARF) • Marc Censi, Président de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) • Robert Grossmann, Président de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF) • Michel Destot, Président de l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF) • Gérard Pelletier, Président de l'Association des Maires ruraux de France (AMRF) • Martin Malvy, Président de l'Association des Petites Villes de France (APVF) • Pierre Bourguignon, Président de l'Association des Maires Ville et Banlieue de France (AMVBF) • Martial Saddier, Président de l'Association nationale des élus de la Montagne (ANEM) • Bruno Bourg-Broc, Président de la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM)

Philippe Laurent, Président de la Commission des finances de l'Association des Maires de France (AMF) • Didier Migaud, Président de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale • Jean-Pierre Balligand, Membre de la Commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) • Daniel Lebègue, ancien Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) • Jean-Jack Queyranne, Président du Conseil régional de Rhône-Alpes, Membre du conseil d'administration de l'ANRU • Thierry Repentin, Rapporteur pour avis du budget du Logement au Sénat • Valérie Gervais, Secrétaire générale de l'Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC) • Christian Zythynski, Président de la Confédération Syndicale des Familles (CSF) • Reine Claude Mader, Présidente de la Confédération Consommation Logement et cadre de vie (CLCV) • Yves Baise, Président du Conseil social de l'Union sociale pour l'habitat (USH) • André Gachet, Président de la Fédération des Associations Pour l'Insertion par le Logement (FAPIL) • Nicole Maestracci, Présidente de la Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale (FNARS) • Raymond Etienne, Président de la Fondation Abbé-Pierre pour le Logement des Défavorisés (FAP) • Chantal Jannet, Présidente de l'Union Féminine Civique et Sociale (UFCS) • François Fondard, Président de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) • Jean-Marie Oudot, Président de l'Union des Professionnels de l'hébergement social (UNAFOS) • Dominique Balmay, Président de l'Union Nationale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)

Georges Cavallier, Président de la Fédération Nationale des Centres Pact Arim (FNC-Pact-Arim) • Pierre Hellier, Président de la Fédération Nationale Habitat et Développement • Jean-Louis Dumont, Président de la Fédération Nationale des Associations Régionales Hlm (FNAR) • Valérie Fournier, Présidente de la Fédération Nationale des Entreprises sociales pour l'Habitat (ESH) • Jean-Pierre Caroff, Président de la Fédération Nationale des Offices de l'habitat • Marie-Noëlle Lienemann, Présidente de la Fédération Nationale des Sociétés Coopératives d'Hlm (FNSCHLM) • Michel Delebarre, Président de l'Union sociale pour l'habitat (USH)

L'intégralité de la déclaration, la liste des signataires et le formulaire de signature :

www.reformelivreta.org